



Verein SwissDRG  
Association SwissDRG  
Amthausgasse 22  
Postfach  
CH-3000 Bern 7  
Tel. ++41 31 356 20 20

Berne, le 14 septembre 2007

### **Communiqué de presse**

## **Simon Hölzer devient directeur du Case-Mix-Office Swiss-DRG**

Les partenaires tarifaires du domaine de la santé et les cantons vont de l'avant. Ils ont nommé Simon Hölzer directeur du bureau d'experts (Case-Mix-Office) Swiss-DRG. Le bureau est responsable de la constitution et de l'entretien de la future structure tarifaire unique pour les prestations hospitalières. L'introduction prévue de SwissDRG permet la rémunération des prestations avec des forfaits par cas. La loi fédérale sur l'assurance maladie figurant dans la révision prévoit que les prestations hospitalières soient rémunérées avec des forfaits par cas reposant sur des structures uniformes dans l'ensemble de la Suisse. Le Parlement débat depuis longtemps de la révision de l'assurance-maladie. Le financement des prestations au moyen de forfaits par cas est incontesté dans les deux chambres. Parallèlement, les organisations membres de SwissDRG\* passent aux actes et mettent sur pied un bureau d'experts à qui sera confiée l'introduction et l'entretien de la structure tarifaire.

### **Simon Hölzer nommé directeur du Case-Mix-Office SwissDRG**

Le médecin Simon Hölzer a été nommé directeur de ce bureau d'experts. Après sa formation médicale, Hölzer a pratiqué la recherche et l'enseignement à l'Université de Giessen en Allemagne. Il a obtenu un doctorat en „informatique médicale“. Depuis 2002, il dirige en tant que directeur suppléant la division informatique hospitalière et statistiques auprès de l'Association des hôpitaux suisses H+ à Berne. A côté de l'usage des technologies de l'information, il se préoccupe également de questions d'économie de la santé et était déjà jusqu'ici membre de la direction du projet SwissDRG. Il préside depuis 2005 la Société suisse pour le controlling médical. Il commencera début 2008 son travail pour SwissDRG.

### **Renseignements:**

Conseiller d'Etat Carlo Conti, président SwissDRG, tél. 061 267 95 21

Dr Simon Hölzer, tél. 076 403 55 36

---

\*Ce sont les associations faitières des assureurs maladie (santésuisse), des assureurs-accidents, invalidité et militaire (CTM), des hôpitaux (H+), des médecins (FMH) et la Conférence des directeurs sanitaires (CDS)